

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Partie Consommation & Economie, Inf'OGM n°21

Par

Publié le 31/05/2001

ETATS-UNIS - Le Wall Street Journal a testé 20 produits biologiques étiquetés " sans OGM " et a trouvé dans 16 d'entre eux des traces d'OGM, dont 5 à un niveau assez important. Par exemple, Yves Canadian Veggie Bacon, vendu dans une boutique de Chicago, présentait une concentration de soja trans-génique de 40%. Le producteur en a alors stoppé la vente, sans toutefois rappeler ceux déjà sur le marché. Tous les produits incriminés avaient été réalisés à partir de denrées biologiques, qui ont dû être polluées par les champs voisins. The Campaign For Food Labelling espère que cet incident va inciter les agro-biologistes à mener un combat plus agressif contre les OGM.

Wall Street Journal, 5 avril 2001

Les exportations de maïs américain pour 2000/2001 ont chuté de 3,8 millions de tonnes par rapport à l'année dernière, à la même date.

STARLINK - Le 24 avril, Aventis annonçait que sur 12 produits testés à base de maïs, 6 d'entre eux contenaient la protéine Cry9C du StarLink. Aventis a alors écrit aux agences américaines pour qu'elles autorisent un seuil de contamination par du Starlink dans l'alimentation humaine, et ainsi éviter le rappel de trop nombreux produits. Le seuil souhaité par la firme est de 20 parties par milliard pour les cargaisons à destination des moulins.

Reuters, 26 avril 2001, http://www.epa.gov/pesticides/biopesticides

Le Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta a conclu son enquête portant sur 17 cas de réactions allergiques supposées, suite à l'ingestion de maïs StarLink. Il affirme qu'aucune donnée ne permet de prouver qu'il existe un lien entre la protéine Cry9C et les allergies, mais conclut qu'il "n'est pas complètement impossible" que des personnes aient eu des réactions allergiques au Starlink. Pour Greenpeace, ce "rapport soulève beaucoup de questions, mais offre peu de réponses" et précise que "ce rapport n'a pas tenu compte des avis transmis à l'EPA selon lequel la protéine Cry9C pourrait être un allergène".

Communiqué de presse de Greenpeace, 5 juin 2001

CHILI - D'après le Service de l'Agriculture et de l'Elevage, le Chili a planté un total de 8 230 hectares de plantes trans-géniques pour la saison 2000/2001, contre 31 128 ha l'année dernière. Cette diminution est attribuée au manque d'intérêt des marchés étrangers pour les semences transgéniques. En effet, seule la production de semences pour l'exportation est actuellement

autorisée.

CANADA - D'après un sondage du Groupe Everest, plus 82,7% sont favorables à l'étiquetage obligatoire des OGM, qu'ils en utilisent ou non. Le Bulletin, 15 mai 2001

JAPON - le Ministre de la Santé a ordonné à House Foods de rappeler ses snacks O'Zack produits avec des pommes de terre transgéniques NewLeaf Plus de Monsanto, interdites au Japon. Il s'agit du premier rappel depuis l'adoption de nouvelles règles en matière d'OGM, à savoir un seuil de 0% d'OGM non autorisé dans les produits importés et un étiquetage pour ceux qui sont autorisés. Le lendemain, House Foods a précisé au gouvernement que ce rappel lui coûterait environ 2,5 millions \$. D'après House Foods, Les ingrédients utilisés venaient de trois détaillants américains et canadiens qui avaient pourtant certifié des produits non-OGM. Reuters, 24 et 25 mai 2001

REPAS sans OGM

CANADA - La brasserie canadienne Unibroue avait obtenue en 2000 de pouvoir apposer la mention "certifié sans OGM" sur sa bière, afin de l'exporter plus facilement sur le marché européen. Cependant, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a voulu obliger Unibroue à retirer cette mention. Mais le 12 juin, la Cour supérieure du Québec a rejeté cette demande d'ACIA.

Vancouver Province, 14 juin 2001

DANEMARK - Danish Crown [1], premier abattoir danois, espère commercialiser dans quelques mois les premiers porcs garantis nourris sans OGM, au terme de contrats avec les éleveurs. Cette production est destinée en priorité au marché britannique.

[1] http://www.danishcrown.com

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-consommation-ogm-n21/